

LE LIEU-DIX

UN TIERS-LIEU DÉPARTEMENTAL AU CŒUR DE SAINT-LÔ



Le Lieu-Dix est un tiers-lieu départemental au service de l'insertion, de la mixité et du faire ensemble. Le projet fédère, autour du Département de la Manche, plus de 25 partenaires qui ont participé depuis septembre 2019 à une réflexion commune s'appuyant sur des temps de travail collectifs et individuels. Après 18 mois de travaux, le lieu a été inauguré ce mardi 27 juin.

LE LIEU-DIX : UN ESPACE DE RENCONTRES ET DE PARTAGE

Les tiers-lieux sont des espaces physiques partagés pour télé-travailler, accéder à des services, transmettre des connaissances, démarrer une activité économique ou une création culturelle. Associant des entreprises, des collectivités, des associations ou des particuliers, chacun a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, sa communauté, mais ils ont tous une même philosophie : **faire ensemble**.



Le site – dénommé le « Lieu-Dix » depuis l'été 2021 en référence aux lieux-dits de nos campagnes et au fait que l'adresse soit au 10 rue Saint-Georges – offre des espaces de travail

et de convivialité partagés qui encouragent aux collaborations et projets collectifs.

Plus que jamais, les citoyens ont besoin de se retrouver autour de projets communs. **La naissance de ce type de lieu concourt à la cohésion sociale et territoriale du territoire.**

Les acteurs publics et privés se doivent d'accompagner les citoyens dans les défis de demain. Les espaces du Lieu-Dix mobilisés autour de ces enjeux participent donc à ces **objectifs d'intérêt général**, conservant au site un caractère de domanialité publique comme il l'est depuis toujours avec ses usages dédiés à la formation des professeurs des écoles.



Situés dans les locaux de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE Normandie), les espaces partagés du

Lieux-Dix ont été créés en ce sens : bureaux de rendez-vous, salles d'animation mutualisées, espace de co-working. **Près de 1000m² ont été aménagés pour favoriser l'échange et l'interconnaissance.** Les bénéficiaires sont présents au sein d'un environnement proposant des animations culturelles et des événements autour de sujets essentiels comme le « bien manger », la consommation locale, le réemploi d'objets, la performance énergétique des bâtiments, les énergies renouvelables ou encore le retour aux métiers manuels.

Les objectifs du Lieu-Dix sont de participer collectivement :

- à la construction d'un parcours professionnel pour chaque personne qui le souhaite
- au développement de l'éco-citoyenneté de chacun
- à la découverte des pratiques artistiques et culturelles (et de se découvrir grâce à elles).



Le Pavillon des énergies

Le pavillon des énergies a été transféré sur le nouveau site du Lieu-Dix le 1^{er} janvier 2022. Centre d'information sur l'écoconstruction, les énergies renouvelables, l'éco-jardinage et l'économie circulaire, il est destiné à tous les publics. Les particuliers peuvent alors trouver des informations pratiques ou participer à diverses activités familiales ludiques. Des ateliers sont proposés aux scolaires autour de **3 univers : l'énergie et le numérique, le jardin au naturel et l'économie circulaire.**



Le Lieu-Dix est labellisé « Tiers-Lieu Normandie ».

Créé par la Région, ce label regroupe des lieux proposant des espaces de travail partagés et collaboratifs à des travailleurs de tous horizons, qu'ils soient indépendants, nomades, créateurs ou salariés d'entreprises. Ces lieux ont pour vocation d'accroître la vitalité des territoires, urbains comme ruraux, de favoriser le croisement des compétences et l'émergence de nouveaux projets.

LE LIEU-DIX AUJOURD'HUI C'EST :

→ **35 conventions d'occupation signées** dont 3 occupants permanents extérieurs, non issus du département (mission locale, tandem, saltimbrés)

→ **800 personnes** (demandeurs d'emplois et BRSA) **accueillies** et **accompagnées** par des acteurs du lieu

→ **une vingtaine d'événements** professionnels ou d'ateliers partenariaux à destination des publics ciblés par an

→ **2 événements grand public par an** : *Du jardin à l'assiette* et *Nouvel'R*

Le Département occupe 3 160m² sur les 6 600m² du site. La date de départ de l'université est prévue pour la rentrée 2026 et la totalité de la surface actuellement occupée par l'INSPE sera donc dans le giron du Département, soit 3 440m² de surfaces tertiaires.



« FABRIQUES DE TERRITOIRE »

L'État a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) permanent doté de 45 millions d'€, pour identifier 300 fabriques, existantes ou en projet : 150 implantées en quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) et 150 dans les territoires ruraux. L'État soutient à hauteur de 75 000 à 150 000€ sur 3 ans les Fabriques de territoire, le temps pour ces structures de

conforter leur équilibre économique. Dans ce cadre, la subvention du Lieu-Dix par l'État représente **50 000€ par an pendant 3 ans (de 2021 à 2023)**.

→ l'investissement total du Département représente 770 000€ sur l'aménagement des espaces « Lieu-Dix ». 1 300 000€ ont été investis sur le bâti, destinés aux travaux de performance énergétique (prévus avant la création du Lieu-Dix). Une demande auprès des services de la Région pour l'octroi d'une subvention au titre du programme opérationnel FEDER 2014-2020, dans le cadre de la politique régionale de développement des initiatives innovantes promouvant le numérique a également été retenue pour un montant à hauteur de 67 000€. Cette subvention permet d'accompagner le financement des aménagements et des services numériques du lieu.

